1er NOVEMBRE 2026

Ce qui change pour votre portefeuille, votre retraite et vos droits !

Quelques avancées, de nouvelles contraintes...

Social — *Retraites, travail, logement*

Retraites Agirc-Arrco
+1,4 % dès novembre pour les retraites du privé.

Accidents du travail / maladies pro
Le plafond de salaire retenu pour les indemnités journalières passe à **1,8 SMIC.**

Trêve hivernale
Suspension des expulsions locatives jusqu'au **31 mars 2027**, sauf exceptions.

Énergie
Pas de coupure de gaz ou d'électricité pour impayés dans les résidences principales pendant la trêve.

Économie — *Pouvoir d'achat sous pression*

Gaz
+6,6 %
à 194,90 €/MWh TTC

Gazole (diesel)
12 à 18 centimes

Petits colis hors UE
2 € de frais de traitement par catégorie d'article

Heures creuses
Davantage concentrées la nuit pour les foyers concernés.

Financier — *Crédit à la consommation*

20 NOV.

- Nouvelles règles pour les mini-crédits et certains paiements fractionnés
- Renforcement de l'évaluation de solvabilité par les banques
- Les petits découverts aussi concernés

Autres mesures utiles

Prime carburant
Plafond d'exonération porté à **1 000 €** pour les versements d'octobre à décembre, mais dispositif facultatif pour l'employeur.

À retenir !

- ✓ **+1,4 %** sur les retraites complémentaires
- ✓ **+6,6 %** sur le prix du gaz, mais **-12 à 18 centimes** sur le gazole
- ✓ **2 €** de frais sur les petits colis hors UE
- ✓ Une **protection renforcée** pour les locataires cet hiver

Cfdt: *Agir pour tous !*